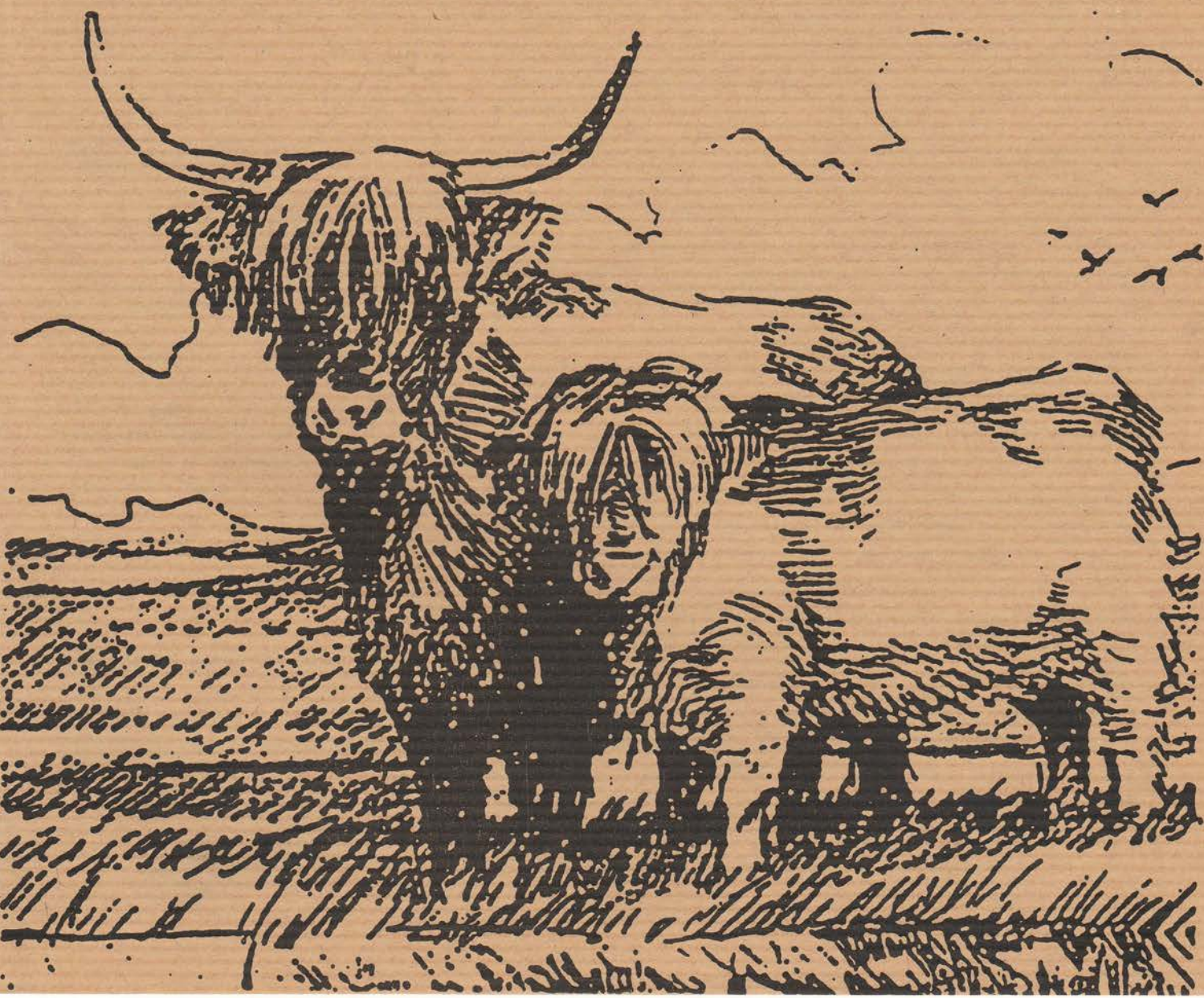


An Nor Digor

Bulletin communal de Guimaëc
juillet 94



n°9



SOMMAIRE

Le mot du maire

LA COMMUNE

• Le mot du maire	3
• Budget communal	4
• Agence Postale	4
• Ecole fleurie	5
• Fête de la musique	6

ASSOCIATIONS

• TSE	7
• L'ASG	8
• Gouren	9
• Danses bretonnes	10
• 3e âge	10
• Nouvelles du foyer	10

PATRIMOINE

• Un peu de géographie historique	11
• Le moulin de Trobodec	12

ET AUSSI...

• Le tour du bourg en 80 secondes	13
• Revue de presse	14
• Mots croisés	14
• Personnes âgées : Conseils	15
• La revanche de Saint Maëc	16
• Digoll Sant Maeg	17
• Vacances	18
• Trégor tonic	19
• Calendrier	20

COMITE de REDACTION : Claude NERRIEC - Jean-Claude THILLOY - Alain TROADEC - Bernard CABON - André HURUGUEN - Jean-François MASSON - Jean-Yves CREIGNOU.

Conception et réalisation : support technique

ULAMB
Trégor Breizh
10 rue de la Gare - 99700 Lorient - Tél. 02 97 50 10 10

IL FAUT MAINTENIR LES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL.

La loi sur l'Aménagement du Territoire en préparation et le moratoire du Premier Ministre interdisant provisoirement la fermeture des services publics en milieu rural ont relancé un débat qui nous touche de très près.

Pour combien de temps vont être interrompues les fermetures intempestives de services publics afin de réaliser quelques maigres économies ? Rien n'est encore résolu. On murmure même ici ou là que certains technocrates auraient déjà préparé des listes de fermetures prêtes à sortir au jour de l'après-moratoire...

Il faut savoir si l'on veut vraiment changer de logique. Les contrats de plan Etat-entreprises publiques (et la Poste en est une) devraient mettre en avant de façon claire la mission d'aménagement du territoire de ces entreprises. Les impératifs de bonne gestion et d'économies sont une chose, la mission du service public, son rôle dans la société, en sont une autre. Les contribuables sont, hélas, le plus souvent obligés de mettre la main au portefeuille pour maintenir les services publics sur leur commune. Ainsi, il est de règle que les agences postales soient mises gratuitement à disposition, le chauffage et l'entretien assurés sans contrepartie. Par ce système, un habitant de commune rurale paie plus cher son timbre-poste qu'un habitant de ville ou de gros bourg (quel que soit d'ailleurs, l'endroit où il l'achète). Bien sûr, nous répondra-t-on, cela est compensé par une dotation de l'Etat plus importante et qui prend en compte la ruralité. Mais le compte n'y est pas ! Il est grand temps que l'on considère que le milieu rural est un espace de vie à entretenir par l'effort commun, pour les gens qui y vivent et pour le type de société qu'il constitue et dont chacun s'accorde à admettre que, par les temps qui courent, il en vaut bien d'autres.

B. Cabon

BUDGET COMMUNAL 1994

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

Frais de personnel	3 252 131 F
Participations et contingents	1 000 000 F
Travaux et services extérieurs	575 000 F
Prélèvement pour dépenses d'investissements	381 000 F
	689 484 F

Recettes

Contributions directes	3 252 131 F
Dotations de l'Etat	1 593 105 F
Produits domaniaux et d'exploitation	908 563 F
	453 050 F

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Achat de bâtiment (ancien musée) et de matériel	197 000 F
Voirie : chemins ruraux	501 108 F
Bâtiments (Salle de sports, travaux ou bâtiment commercial.....)	606 500 F

Recettes

Subventions	53 967 F
Autofinancements	689 484 F
TVA	394 297 F
Emprunts (voirie)	330 000 F



COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ

ORDURES MÉNAGÈRES

Ne mettez pas de pierres dans les conteneurs ou dans des sacs, cela est dangereux pour le personnel communal et engage votre responsabilité.

INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS ATTENTION TOUT N'EST PAS GRATUIT

La direction Départementale des services d'incendie et de secours du Finistère est autorisée, depuis le 10 mars dernier, à facturer au prix coûtant un certain nombre d'interventions pour lesquelles les sapeurs-pompiers sont de plus en plus sollicités, et qui ne relèvent pas normalement de leurs missions. Ces interventions sont les suivantes :



- ☛ Mise à disposition de bâches ou plastiques non récupérables (pour protéger un toit défectueux par exemple).
- ☛ Pompage d'eau lors d'inondations dues au mauvais entretien des équipements d'évacuation.
- ☛ Récupération de biens matériels dans des endroits difficiles d'accès.
- ☛ Récupération de bateaux ou de planches à voile.
- ☛ Sinistres de bateaux.
- ☛ Ouvertures de portes (hors danger immédiat)
- ☛ Récupération d'animaux domestiques non dangereux.
- ☛ Sinistres volontaires (criminels ou par suite d'infraction)
- ☛ Destruction d'hyménoptères (guêpes par exemple).

Cette liste n'est pas exhaustive et un certain nombre de cas particuliers peuvent s'y ajouter.

En tout état de cause chaque cas sera apprécié pour vérifier le bien fondé de la facturation.

AGENCE POSTALE :

Merci de votre soutien



Dans le cadre du *Drapport d'étape de l'aménagement du territoire établi par le Préfet du Finistère et en particulier dans celui de "l'amélioration du service public"*, il était prévu la suppression pure et simple de l'agence postale de Guimaëc, ainsi que celles de Plouégat-Guerrand et Saint-Jean-du-Doigt. Ces trois agences sont les seules du canton, les autres communes étant pourvues de bureaux de poste. Bien sûr les élus des trois communes ont réagi : rencontre avec Monsieur Cazin d'Hocninctum, le député de la circonscription, entrevue à la sous-préfecture.

Monsieur BOSSIS, Directeur Départemental de la Poste, s'est déplacé deux fois à Guimaëc (les 3 mars et 5 avril) où il a pu s'expliquer avec les élus. Locquirec et Garlan étaient également concernés, leurs bureaux de Poste devant connaître une réduction d'horaire. Parallèlement une pétition a été lancée auprès des habitants de la commune : 300 signatures ont été obtenues. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les trois agences postales seront maintenues en 1995. Pour autant cet acquis n'est pas définitif. Le problème pourrait se poser à nouveau en 1995 et nous devons rester vigilants. C'est pourquoi le Conseil Municipal insiste auprès de la population de Guimaëc pour qu'elle fasse fonctionner l'agence postale au maximum. C'est la meilleure garantie de pérennité.

Merci.

Embellissement de l'école du bourg



Le jardinage est une activité faisant partie prenante du projet d'école.

Cette année, les enfants ont poursuivi le travail commencé sur l'élaboration de l'arboretum et du jardin d'agrément.

Ils ont d'autre part, réalisé (*Extraits de textes d'enfants*) :

LE POTAGER DÉCORATIF

Certes, un potager, c'est bien mais un beau, c'est encore mieux.

Après avoir feuilleté une revue spécialisée nous nous sommes décidés à expérimenter la formule d'un potager décoratif de manière à créer une atmosphère particulière.

Nous ne voulions pas d'un terrain sans relief, avec des lignes de légumes bien rangées et parallèles. C'est à nos yeux trop monotone...

Mais créer un jardin décoratif, c'est aussi faire le choix des meilleures variétés, ainsi, toujours dans l'optique de renouveler, à la fois, notre fête des fleurs (fleurs séchées, fruits décoratifs, confiture) et de déguster à la cantine les produits du potager nous avons tenté de mêler ensemble les fruits, les légumes et les fleurs.

LA STRUCTURE EN BOIS

Nous avons pensé que la mise en place de grands bacs à fleurs en bois pourraient casser la monotonie des bâtiments de l'école.

Claude Clech, l'employé communal, a réalisé une superbe structure. Merci Claude.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec des professionnels du jardin, des parents d'élèves, des employés municipaux et grâce au soutien de la municipalité.

Outre l'activité jardinage, la réalisation de fresques a contribué aussi à l'embellissement de l'école.

C'est dans un esprit sportif que nous participons cette année, au concours des écoles fleuries. Les résultats seront donnés fin juin.

En attendant, nos efforts sont aujourd'hui récompensés par une sélection, au niveau national, au concours des écoles fleuries. De quoi rêver !

CE QUE LES INSTITS EN PENSENT...

A travers ces différentes activités, ce qu'il faut voir et savoir, c'est parce que Gui-

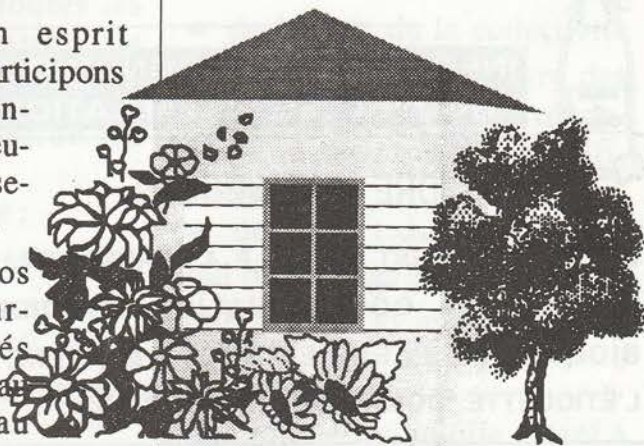
maëc est une école à petite structure qu'il est possible d'y réaliser une telle pédagogie.

Ces activités permettent la jonction des parents, des enseignants, des élus : tous désireux de prouver que l'école rurale n'est pas archaïque.

Vous avez dit Ecole RURALE ? Oui, ECOLE NOUVELLE

Marithé Huruguen

DERNIÈRE MINUTE • DERNIÈRE MINUTE
L'ÉCOLE DE GUIMAEC A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX DÉPARTEMENTAL DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE.



Fête de la musique

L aura fallu attendre 13 ans pour que Guimaëc se décide enfin à nous offrir une fête de la musique...

La gestation aura été longue, mais quel résultat!!!

Nous avons souhaité mettre sur pied une soirée informelle : pas de groupes vedettes, pas de chanteurs classés au Top 50, non simplement des musiciens en herbe mais aussi des virtuoses amateurs... Bref des artistes locaux passionnés de musique.

Ce ne fut pas la fête de la musique mais la fête de toutes les musiques, ce

fut tout simplement "Faites de la musique".

Merci aux petits élèves de Guimaëc, à André Stervinou et ses "kids", à



Monsieur Garnier, Simpson, René Annie et Emmanuelle, Mélanie et Isabelle et tous les autres participants.

Le soleil inondait encore la place lorsque la guitare de Jeanine égrena ses premières notes.

Puis, batterie, flutes, accordéons, bombardes, synthés, harmonicas rentrèrent en action...

... Et Coreff aidant, l'ambiance monta d'un cran, lorsque nous nous sommes retrouvés à An Nor Digor pour un "bœuf" monstre.

Le plaisir de jouer, de chanter ensemble fut au rendez-vous. C'est ainsi que nous vous proposons la date du **17 JUIN 1995** pour une seconde édition qui nous l'espérons, gardera l'esprit originel de la fête de la musique pour tous.

J.-Y. Creignou

INFORMATIONS ECONOMIQUES NOUVELLES INSTALLATIONS

CIDRE À KERVÉGUEN

ERIC BARON S'EST INSTALLÉ À KERVÉGUEN. IL PRODUIT ET COMMERCIALISE UN CIDRE BIOLOGIQUE ÉLEVÉ EN FUTS DE CHENE À L'ÉTIQUETTE "DOMAINE DE KERVÉGUEN"

Ignis : IMAGE ET COMMUNICATION

ANNIE BARON (épouse du cidrier) réalise des travaux d'infographie : Présentations assistées par ordinateur, services minitel, ainsi que :

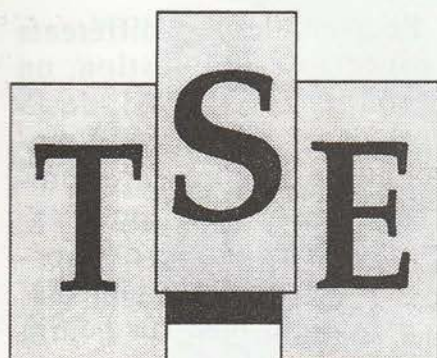
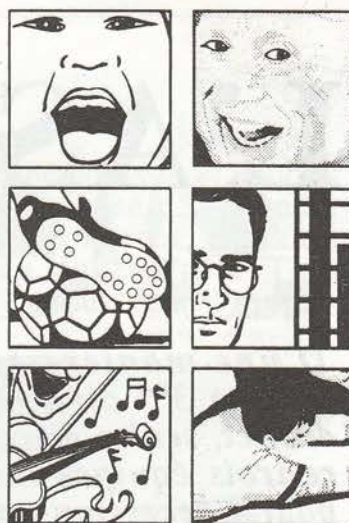
- MISES EN PAGES,
- PLAQUETTES publicitaires,
- ILLUSTRATIONS ET Logos.



Architecture

Alain Le Scour, architecte D. P. L. G., a installé son agence dans la maison familiale à Park ar Iann. Activités : projets d'architecture sous toutes ses formes (particuliers, entreprises, collectivités) et aussi décoration intérieure, mobilier.

ASSOCIATIONS



Trégor Social Economique
Place Yves Lavieç
29610 Garlan
98 79 15 14

Président : M. LIBOUBAN
Trésorier : M. SIMON
Secrétaire : Mme PRIGENT

Cette association existe depuis décembre 1992. Elle a pour but :

- ☛ de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté et prioritairement les bénéficiaires du revenu Minimum d'Insertion ;
- ☛ de contribuer à l'œuvre collective de développement de l'économie locale.

Elle emploie actuellement :

Catherine Piolot, Animatrice Locale d'insertion (ALI), chargée du suivi social et/ou



professionnel des allocataires du RMI, vivant seuls ou au foyer ou en couple, sans enfant ni autre personne à charge vivant au foyer.

Elle intervient sur toutes les communes des cantons de Lanmeur et Plouigneau.

Conditions d'obtention du RMI

- ☛ Résider en France ;



- ☛ Ressources inférieures au RMI (soit 2022F maxi pour une personne seule)

- ☛ Etre âgé de + de 25 ans (ou moins si chargé de famille)

Le volet allocation

Le RMI permet aux plus démunis de disposer :

- ☛ D'un minimum vital ;
- ☛ D'une couverture sociale
- ☛ D'une allocation de

logement.

Le volet insertion

Il est concrétisé par la signature d'un contrat d'insertion. (ce n'est pas un contrat de travail). Le contenu de celui-ci peut porter sur différentes actions : santé, logement, emploi, formation, autonomie sociale...)

C'est un double engagement :

- ☛ de la part de la collectivité qui doit mettre en œuvre des mesures permettant de répondre aux besoins des bénéficiaires ;
 - ☛ de la part du bénéficiaire qui doit s'engager à participer aux actions et activités d'insertion établies suivant un parcours.
- (Le volet économique visant à promouvoir, développer et maintenir l'emploi n'est pas mis en œuvre actuellement.)

L'ASG

N'A PAS TENU LA DISTANCE



D'une manière générale en 3^{ème} division de district, seules deux voire trois équipes luttent pour l'accession en 2^{ème} division ; si bien que ces deux ou trois équipes de fait accèdent à l'échelon supérieur.

Or, pour une fois l'ASG s'est retrouvée dans un groupe où 5 voire 6 équipes visaient la "montée".

A mi-parcours les Trégorrois étaient dans ce trio de tête et seuls 3 points séparaient les Gâs de Morlaix "C", Carantec "B" et Guimaëc "A". Locquirec figurait alors en 4^{ème} position à 1 point des "Rouges et Blancs".

Puis les problèmes s'enchaînèrent : blessures d'éléments fondamentaux (Romuald Hache, Serge Lemann...) relâchement d'autres, absences non prévenues à tel point que des joueurs potentiels (anciens certes, mais sachant manier le ballon et voir le jeu) assistèrent adossés à une

main courante l'évolution de leurs 10 camarades en infériorité numérique ! (car ceux qui

n'avaient pas prévenu de leur absence avaient été inscrits sur la feuille de match...)

Bref, le parcours retour fut une catastrophe, les hommes du président Mahé terminant 6^{ème} en championnat alors qu'avec une équipe complète chaque dimanche ils auraient pu faire jeu égal avec les gars de Morlaix ou Locquirec - qu'ils avaient battus à la phase "aller".

Des vétérans comme Rémy Cabioch, Hervé Thomas, ou Alain Troadec ne peuvent que suppléer durant 1/4 d'heure un jeune joueur qui s'est donné à fond et aspire à souffler ; mais quant à jouer 90'...

Cette situation a fait germer dans l'esprit de certains dirigeants et de joueurs, l'idée d'une entente Guimaëc - Locquirec. Cette proposition lors de l'assemblée générale a provoqué une vive discussion se résumant en 2 arguments :

- Les "pour" : il vaut mieux que les jeunes motivés par le foot jouent tous les dimanches à 13 dans le cadre d'une entente qu'à 9 ou 12 seuls à Guimaëc.

- Les "contre" : avançant que la disparition du club de foot était une animation de

moins dans la commune, laissait quasiment inutilisé un équipement de qualité qu'à terme cette entente engendrait la fusion.

Pour étudier ces différents aspects de la question, un groupe de travail de 5 personnes a été créé, il rencontrera Locquirec et présentera devant une assemblée générale extraordinaire le fruit de leur discussion qui bien sûr pourra être amendé.

A l'heure où ces lignes sont écrites cette assemblée extraordinaire ne s'est pas tenue et la conclusion ne peut donc être connue.

Enfin en ce qui concerne les jeunes (-13 ans, -15 ans) l'unanimité s'est faite sur l'entente.



Affaire à suivre donc...

GOUREN

Le Skol compte cette année 46 lutteurs

"Alain Pastor". Ces 4 lutteurs sont aussi champions du Finistère et Michel et Laurent champions de Bretagne ; Christian ayant dû

Bretagne poussins et poucets ; Anne-Lise Souarnec, Frédéric Perrot, Mickaël Jaouen, Julien Povie, Thomas Bevout, Jean François



Après un brillant comportement lors de leur tournée en Ecosse, l'été dernier, les cadets et juniors du Skol ont remporté pour la deuxième année consécutive les internationaux "espoirs" de luttes celtiques à carhaix. L'équipe était composée de Laurent Scouarnec (cadet mi-lourd), Nicolas Choquer (junior plume), Christian Le Du (junior moyen) et Michel Scouarnec (junior super lourd). Michel a été sacré meilleur lutteur espoir de la journée et remporte la superbe coupe

abandonner en finale à cause de blessure.

Suite à ces excellents résultats, Michel et Christian se voient sélectionnés dans l'équipe première de compétition et, en féminine, la brillante performance de Fanny Milin qui par sa combativité et son courage déjoue tous les pronostics et remporte le titre de championne de Bretagne en minimes moyennes.

Quant aux jeunes, ils sont tous à féliciter ; en effet après avoir gagné brillamment le tournoi de Noël à Coray, ils remportent largement le challenge de

Thilly remportant même tous leurs combats. Bravo à ces jeunes lutteurs et à leur esprit d'équipe et merci aux parents qui les suivent et les accompagnent dans les différents déplacements.

p. 9

DANSES BRETONNES

"Koroll-Digoroll"

Voilà le nom qui a été choisi pour le groupe de danses bretonnes.

- Effectif de 24 danseurs.

Animations estivales, initiation, cela fait quatre ans que le groupe se produit au cours de différentes fêtes de la région.

Le bilan à la fin 1993 a été satisfaisant, ce qui permet d'améliorer la tenue vestimentaire du groupe, en un mot : y ajouter un plus.

Pour en savoir plus, nous pouvez venir les applaudir, les :

- 9 JUILLET À LA POINTE ST MATHIEU
- 13 JUILLET À LOCQUIREC
- 17 JUILLET À PONT MENOU
- 31 JUILLET À POUL RODOU
- 1^{ER} AOUT À POUL RODOU
- 15 AOUT À PLOUGONVEN
- 11 SEPTEMBRE À TRÉMAOUEZAN.

Contact : 98.78.81.96

Merci, à bientôt



CLUB DU 3^{ème} AGE

Le club a terminé ses rencontres le 21 avril par la rencontre triangulaire : Guimaëc, Plouégat-Guerrand, Lanmeur ; cela se passait à Plouégat-Guerrand.

Durant l'année 93-94 il y a eu deux rencontres par commune.

Un repas de Noël a été offert aux joueurs du jeudi après-midi. Nous pensons que ces rencontres sont très appréciées de tous ; les jeunes retraités peuvent se joindre à nous, dès la rentrée 94-95.

La date de reprise sera communiquée dans la presse.

NOUVELLES DU FOYER



Les activités du foyer sont toujours appréciées de tous.

Voilà une saison qui se termine pour certaines activités : gymnastique, couture, ping-pong, anglais. A la rentrée de septembre ces activités reprendront d'un bon pied. Pour la danse bretonne il n'y a pas d'interruption, elle fonctionne durant l'été. En mars dernier a eu lieu un Fest-Noz. Et voici celui du 9 juillet 1994. Les courses cyclistes les 3 juillet, expo-couture 2 et 3 juillet.

La lutte bretonne connaît toujours un vif succès (voir p. 9)

Pensez déjà à prendre note de toutes ces activités, la date de reprise sera communiquée dans la presse.



Un peu de géographie historique :

Dans la monographie qu'il consacra en 1918 à notre commune, l'érudit morlaisien Louis Le Guennec - si souvent pillé et si peu mentionné par les compilateurs - écrivait :

"Guimaëc s'interpose singulièrement entre les territoires de Lanmeur, l'ancienne métropole du pays, et sa trêve de Locquirec, qu'elle sépare l'une de l'autre. Leurs limites respectives en sont si bizarrement dessinées, qu'une partie du bourg de Guimaëc est en Lanmeur. De plus toute une portion de Locquirec, formant la frérie ou section de Lezengar, est enclavée dans Guimaëc, sans autre communication avec le surplus de la commune qu'un pont sur le ruisseau de Kergomar, à son débouché au fond de l'anse charmante du Moulin de la Rive. Ces anomalies font supposer que la paroisse de Guimaëc n'est qu'un démembrement de Lanmeur, rattaché par les évêques de Tréguier à leur diocèse, tandis que Lanmeur et Locquirec continuaient de dépendre de l'évêché de Dol".

On sait aujourd'hui, après les travaux déjà anciens de René Largillière et de René Couffon et ceux récents, d'Erwann Vallérie et de Bernard Tanguy qu'il s'est agi exactement du contraire : Guimaëc était le chef-lieu d'une ancienne paroisse (plebs en latin, ploe en breton) appelée PLOEMAEC - ainsi que nous l'avons rappelé dans notre précédent article - et cette ploe englobait à l'origine les territoires de Lanmeur et de Locquirec, lesquels en ont été détachés par la suite dans des circonstances que nous chercherons à mieux connaître ; tout ceci est conforme à ce que nous savons aujourd'hui de la formation du réseau paroissial en Bretagne et que ne pouvait connaître à son époque Louis Le Guennec. De surcroît cet excellent érudit adhérait à

l'opinion commune, propagée tant dans le milieu "savant" que dans la population, à la suite du Père Albert Le Grand qui s'en fit l'écho dans ses vies de saints de la Bretagne armorique (1^{re} édition en 1636), selon laquelle Lanmeur avait été siège d'une abbaye-évêché, voire même d'un archevêché, dont Saint Samson puis saint Magloire auraient été au moins les abbés, au mieux les prélats. Tout ceci est fable - ce qui ne signifie nullement qu'il faille mépriser cette tradition : au contraire, tenter d'en rechercher l'origine et les développements nous permettra peut-être d'expliquer partiellement les circonstances évoquées ci-dessus du démembrement de la Ploemaec.

Pour mener à bien de telles recherches, il convient tout d'abord d'élargir quelque peu notre propos : c'est au pays de Lanmeur dans son ensemble, dont Ploemaec a formé l'un des éléments constitutifs, que nous consacrerons la première partie de cette courte étude de géographie "rétrospective".

Le canton actuel de Lanmeur est un des exemples rares de la Bretagne d'une circonscription territoriale ancienne conservée telle quelle. En effet, les huit communes qui le forment sont issues des six paroisses et des deux trêves qui, avant la Révolution de 1789, composaient le ressort de juridiction ou barre royale de Lanmeur - lesquelles paroisses, écrit Colbert de Croissy en 1665, "ressortissent audit lieu tout prochainement qu'en arrière-fief", ce qui signifie en clair que le pays de Lanmeur constituait au XVII^{ème} siècle une entité que les partages seigneuriaux du temps de la féodalité n'avait point trop émiéttée.

L'examen de la carte IGN au 1 : 50000e montre que cette circonscription ancienne (ou son succédané moderne) forme un ensemble assez clairement délimité : véritable presque île s'avancant dans la mer qui la cerne à l'ouest et au nord, limitée à l'est par le Douron (depuis son confluent

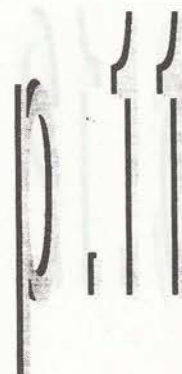
avec le Dour Uzel) et au sud par le Dourduff, dont les vallées profondes et bien marquées l'isolent des communes limitrophes de Plestin, Trémel, Plouégat-Moysan, Plouigneau et Ploujean).

Cette circonscription judiciaire, confiée à un officier royal, juge unique, appelé sénéchal, est attestée dès 1431. Guy Le Borgne, qui fut en son temps magistrat au siège royal de Lanmeur et qui écrivait à la même époque que Colbert de Croissy, lui assigne une antiquité bien plus grande encore - mais là encore il s'agit de l'influence qu'ont eue sur les meilleurs esprits des fables qui se racontaient à Lanmeur, en particulier toute une série de légendes secondaires dans le cadre de l'histoire mythique du jeune prince Melar.

Si tant est que le ressort de la barre royale de Lanmeur se confondait avec celui de la châtellenie du même nom attestée depuis dès 1265 et encore en 1288 et 1289 - mais dont le regroupement avec la châtellenie de Morlaix était acquis dès avant 1365 - on peut alors conjecturer que l'ancienneté de la circonscription territoriale aujourd'hui encore incarnée dans le canton de Lanmeur remonte au moins à la période de mise en place des cadres féodaux, c'est-à-dire à la première moitié de XI^{ème} siècle. A cette époque nul doute que les seigneurs qui exercent leur pouvoir de commandement sur notre petite région sont les Penthievre, cadets des ducs de Bretagne.

(A suivre)

André-Yves Bougès



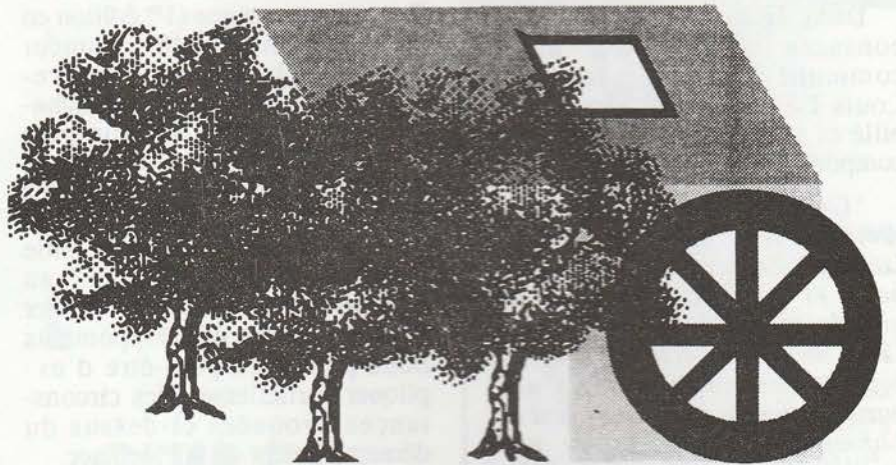
Le Moulin de Trobodec au XVIII^e siècle

Le 28 mars 1746, François Dohér, demeurant en la Chapellenie de Sainte Rose, se présente devant les notaires royaux de Lanmeur en tant que tuteur de Marie Dohér, sa nièce mineure. Guillaume Thomas, grand-père maternel du Marie et François Mahé, son oncle, sont également présents.

Le moulin, propriété de Marie, va être loué pour 9 ans à Joseph le Dohér demeurant à Kerbaul pour 72 livres dues au Sieur Langlois de Morlaix, propriétaire du fonds et des terres annexées.

Comme toujours une estimation des biens meubles du moulin a été effectuée (on disait renable).

Les spécialistes que sont Guillaume Philippe, maître charpentier de moulin et



Jean Morvan, meunier et priseur de moulins évaluent l'ensemble des clôtures, tournants, coquilles, cerclages, meules.... à valeur de 310 livres.

Fait assez rare, les membres de la famille DOHER et MAHE savent signer, d'une belle écriture. Seul le grand-père doit déléguer sa signature à Jean Le Borgne de Guimaëc.

- Il ne semble pas que le moulin de Trobodec ait été à l'époque, un moulin banal, contrairement à Velin Izella, dont il reste des ruines à la plage, et qui relevait du seigneur de Pennanprat.

- Ce bail a été accordé "titre et de pure et simple ferme", il s'agit en fait d'un de fermage accordé par les détenteurs des droits convenanciers "superficiaires et réparatoires".

- Les meuniers de Trobodec ont toujours été des meuniers-laboureurs, cas classique dans notre région.

- Les droits convenanciers du moulin ont appartenu pendant très longtemps à la même famille.

C. Nerriec



LE TOUR DU BOURG

en 80 secondes

Le soleil avait longtemps peiné avant de dissiper les bruines paresseuses, l'odeur d'iode et de foin suivrait, tandis que l'épareuse agenouillait son poids de friches sur la route de corniche.

- De l'orage, il y aura sûr, clama Toufouille.

- Des araignées aussi, ajouta "le Grand" qui était sur la "tourne" à la boulange... Remets une couche !

Une vieille Lada bleue prit la route de Saint-Jean, stria les reflets roses qui irradiaient déjà l'antique forge, croisa l'ancienne école à l'heure où Jean Leroy lisait An Nor Digor, puis s'éloigna vers Christ.

- C'est du passé, crois-moi c'est du passé ! cria la passagère à qui son compagnon montrait, d'un mouvement de tête, l'hôtel du Prajoug.

Baissant la vitre pour éjecter quelque mégot, elle perçut les lambeaux d'une musique rock dont les paroles -en italien- lui eussent été peu familières. Vers le nord-ouest le ciel embarquerait leurs rêves, laissons-les

filer, ivres vers leur destin.

- La rotation du vent vers l'Ouest puis le Suroît se fait sans violence. Après la vitesse et la hargne des rafales, quelque chose de paisible et de doux. Le vent est passé sous la barre des 30 nœuds, il mollit, comme fatigué ; nous aussi.

Ces paroles-là venaient du large. Albert les entendit au transistor -le son semblait sorti d'une pile de pneus - alors qu'il changeait une tête de delco.

- Nous avons envoyé toute la toile comme une jolie régates de village, il ne manque à l'horizon que la ligne brune et verte des côtes bretonnes.

- Têtu il est ! admira Madame T., venue régler sa note à Marie-Thé... Eût-elle rêvé d'un fils marin, flic ou postier ?

Chacun s'aventure, n'est-ce pas ? Pourtant sacré navigateur ce Kersauson dont l'exploit viendrait aux oreilles de nos chasseurs, lors du traditionnel couscous. Pour l'heure, les amis de Trobodec préparaient la journée du cidre qui aiderait au reboisement de la vallée. On envisageait même d'y mettre

de drôles de bêtes :

- Préhistoriques ! disent certains.

Les légendes, il est vrai, vont bon train. Tenez ! j'ai aperçu Rannou le fort à Poul Rodou. Balançant d'énormes rochers, il jouait aux boules avec la mer, s'amusant même à dégager la plage au cas où le navigateur débarquerait... Ses paroles, noyées dans l'écume, ne me parvinrent qu'à grand peine.

- Me zo bet o vevañ e Gwimaeg, ai-je cru comprendre. Mais la partie se terminait. Elle pouvait durer quatre-vingt secondes... Elle en fit un peu moins, je crois...

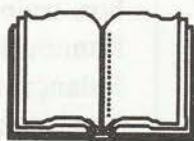
Lan Mafart
Poul Rodou

p. 13

REVUE de pResSE

Journal	
1	Le Monde
2	Le Figaro
3	Le Parisien
4	Le Progrès
5	Le Quotidien
6	Le Journal
7	Le Courrier
8	Le Libération
9	Le Monde
10	Le Figaro
11	Le Parisien
12	Le Progrès
13	Le Quotidien
14	Le Journal
15	Le Courrier
16	Le Libération
17	Le Monde
18	Le Figaro
19	Le Parisien
20	Le Progrès
21	Le Quotidien
22	Le Journal
23	Le Courrier
24	Le Libération
25	Le Monde
26	Le Figaro
27	Le Parisien
28	Le Progrès
29	Le Quotidien
30	Le Journal
31	Le Courrier
32	Le Libération
33	Le Monde
34	Le Figaro
35	Le Parisien
36	Le Progrès
37	Le Quotidien
38	Le Journal
39	Le Courrier
40	Le Libération
41	Le Monde
42	Le Figaro
43	Le Parisien
44	Le Progrès
45	Le Quotidien
46	Le Journal
47	Le Courrier
48	Le Libération
49	Le Monde
50	Le Figaro
51	Le Parisien
52	Le Progrès
53	Le Quotidien
54	Le Journal
55	Le Courrier
56	Le Libération
57	Le Monde
58	Le Figaro
59	Le Parisien
60	Le Progrès
61	Le Quotidien
62	Le Journal
63	Le Courrier
64	Le Libération
65	Le Monde
66	Le Figaro
67	Le Parisien
68	Le Progrès
69	Le Quotidien
70	Le Journal
71	Le Courrier
72	Le Libération
73	Le Monde
74	Le Figaro
75	Le Parisien
76	Le Progrès
77	Le Quotidien
78	Le Journal
79	Le Courrier
80	Le Libération
81	Le Monde
82	Le Figaro
83	Le Parisien
84	Le Progrès
85	Le Quotidien
86	Le Journal
87	Le Courrier
88	Le Libération
89	Le Monde
90	Le Figaro
91	Le Parisien
92	Le Progrès
93	Le Quotidien
94	Le Journal
95	Le Courrier
96	Le Libération
97	Le Monde
98	Le Figaro
99	Le Parisien
100	Le Progrès

PRIMA (JUILLET 1994) :
*les 10 plages les mieux
préservées de France :*
parmi elle S: Venezella
(avec une photo).



**L'EXPRESS (1^{ERE}
SEMAINE DE JUILLET
1994), un supplément)**
**Côtes de France : "les en-
droits incontournables"**
Dans le nombre :
- le CapLan à Poul Rodou.
Et aussi, dans le numéro hors
série d'AR MEN.

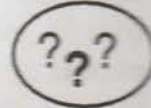
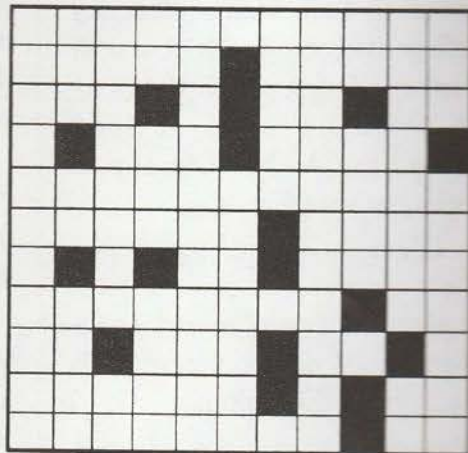
MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT :

I - Résidence des fils de Marie Robin. II - Donner à bail. Sur celui de Trobodec, les canards semblent heureux. III - Vieil anglais. Abréviation du facteur sanguin. Symbole chimique du cobalt. IV - Chargé d'électricité. Vieil instrument de musique à cordes. V - Faisant de grands gestes. VI - Ville de Gaule devenue Capitale. Calendrier du culte. VII - On ne roule pas toujours dessus. Femme politique israélienne. VIII - Elle a son convent à Morlaix. Infinitif. IX - Pronom. Les tiennes. Familier. X - Auxiliaire. Fondé par Heydrich. XI - N'a plus faim. Sur la rose des vents.

VERTICALEMENT :

1. Crier comme un dindon. 2 - Râ breton. Attrapé. C'est pas de la soupe ! 3 - En été, on peut en rencontrer entre Poul Rodou et Beg an Fry. En Russie. 4 - Cube. Soustrait. Indiens d'Amérique. 5 - Ver des sables. 6 - On les fête à Plouégat-Guerrand. 7 - Poisson téléostéen pêché dans l'Atlantique. 8 - Quand on souffle dans ce biniou-là, il ne fait pas de musique. 9 - Soleil égyptien. Donc cher. 10 - Peut être accidentel ou volontaire. Devant le pape. 11 - Moi. L'été 1976 en Bretagne.



Personnes âgées

15 conseils pour votre sécurité

Des gestes simples au quotidien

Ne tentez pas les voleurs

L'ARGENT

1 - Le moyen le plus sûr de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs ! Ne garder pas d'importantes sommes d'argent chez vous, elles sont bien mieux à la banque.

2 - Vous possédez des objets de valeur à votre domicile ? Ne les placez pas dans la pièce où vous recevez des visiteurs !

3 - Vous devez encaisser votre pension, retirer de l'argent sur un compte bancaire : faites-vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent.

LES PAPIERS

4 - Même si vous ne vous séparez jamais de votre sac, gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr.

LES CHEQUES

5 - Le plus souvent possible, payez par chèque. N'emportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin d'en relever les numéros.



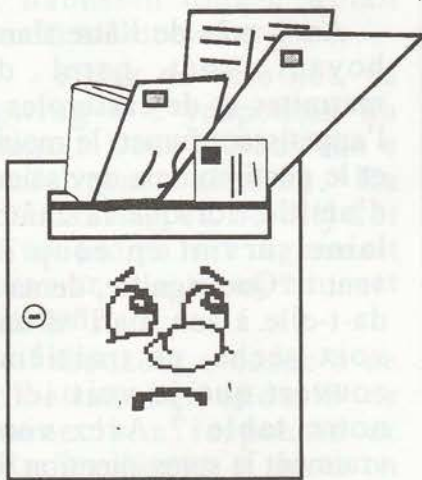
Limitez les risques

LES CLÉS

6 - Ne cachez pas vos clés sous votre paillasson ! Les endroits trop connus : pots de fleurs, paillassons... sont les premiers visités.

7 - Renforcez vos issues : porte blindée équipée d'un œilleton non déformant et d'un blocage en acier... fenêtres munies de persiennes...

8 - Pensez à confier un double des clés à votre famille. N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.



LE COURRIER

9 - Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides ! Evitez les signes extérieurs prouvant votre absence mais, si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre domicile : portes et volets.

Identifiez vos visiteurs

LE VISITEUR

10 - Avant d'ouvrir votre porte ouvrez l'œil : identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.

11 - Attention aux individus utilisant les qualités d'agents

d'EDF-GDF, du service des eaux, de la police ou de tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.

Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle, demandez-la. Dans le doute, faites les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture EDF-GDF SERVICES ou tout autre document officiel pour les autres services publics.

12 - Pour vos travaux (ramonage, élagage...), faites appel à des professionnels reconnus, méfiez-vous des offres de service trop alléchantes !

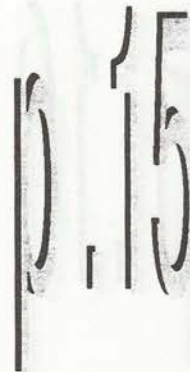
13 - N'hésitez jamais à appeler la brigade de gendarmerie la plus proche, les gendarmes sont à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

Rompez votre isolement

LE TÉLÉPHONE

14 - Ayez toujours sous la main et bien en vue, les numéros d'appel des premières urgences : gendarmerie et police (17), pompiers (18), médecin...

15 - Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros, appelez-les ou faites vous appeler régulièrement.



La revanche de saint-Maëc

En ce temps-là, les saints du ciel avaient coutume de venir, tous les sept ans, faire un tour sur la terre. Chacun d'entre eux visitait les paroisses qui lui étaient dédiées, veillait à ce que son culte ne tombât pas en désuétude, s'informait de la conduite du clergé et des fidèles, notait les abus à corriger, les braves gens à récompenser, les méchants à punir et, revenu au paradis, il rendait au Père Eternel un compte exact de son voyage dans ce bas-monde.

Donc, Saint-Maëc s'en vint un jour inspecter la paroisse dont il était éponyme et patron. Il constata, avec un certain regret que sa popularité déclinait visiblement, et apprit même que certains novateurs parlaient de lui substituer saint Pierre, le prince des apôtres, à qui l'on supposait plus de crédit en haut lieu. Après s'être efforcé de ranimer, au moyen de quelques menues grâces, le zèle languissant de ses ouailles, il résolut d'éprouver leur bon cœur et, comme la nuit tombait, il se présenta, sous la forme d'un vieux moine mendiant dans un

manoir, demandant à être hébergé jusqu'au lendemain matin.

- Entrez, entrez mon Père, lui dit le seigneur avec empressement. Vous serez certes, logé, nourri chez moi et vous coucherez dans un lit de plumes. Ce soir, le vent souffle du côté de la "Lieue de Grève" : je plains ceux qui n'auront, pour y dormir, que les "linceuls de l'alouette". En attendant le dîner, venez vous chauffer à la cuisine.

Assis près de l'âtre flamboyant, tout garni de marmites et de casseroles à l'appétissant fumet, le moine et le gentilhomme devisaient d'amitié, lorsque la châtelaine survint en coup de vent : "Que signifie, demanda-t-elle à son mari d'une voix sèche, ce troisième couvert que je vois ici à notre table ? Avez-vous vraiment la sotte intention de faire manger avec nous ce capucin malpropre que je vois installé ici comme chez lui ?

- Mais pourquoi non ma femme ? répondit le seigneur. Dieu nous commande d'exercer la charité, et n'est-ce pas lui être agréable que de bien accueillir ceux qui lui sont consacrés ?

- Vous savez que je déteste tous les moines, dit aigrement l'acariâtre créature. Je suis de l'avis de nos vieilles *gwerziou* qui assurent, qu'après la peste, la famine et la guerre, il n'est pas de pire fléau pour

l'humanité. Aussi ce vilain frocard ne prendra pas place à ma table. Qu'il mange à la cuisine ! Une soupe, un morceau de pain noir lui seront une pitance suffisante et lui éviteront le péché de gourmandise. N'est-ce pas, moine, que j'ai raison ?

- Sans doute, Madame, répliqua doucement Saint Maëc. Je me contente de peu. L'essentiel est que cela me soit donné de bon cœur.

- J'apprends aussi, dit la dame à son époux, que vous avez ordonné à Rosaïk de mettre des draps au lit de la chambre bleue, afin d'y coucher ce fainéant. Je ne veux pas que ses pieds sales souillent ma belle toile fine de Callac. A la grange, il y a du foin assez pour qu'il y ronfle à l'aise. Ne laissons pas prendre de mauvaises habitudes à tous ces capucins mendiants ; sans cela ils dévoreront tout notre avoir et le manoir deviendra leur auberge.

- Très bien madame, répondit le saint. Je vous sais gré de la soupe comme du foin. Puissiez-vous toujours en avoir autant ! Ainsi vous ne mourrez ni de faim ni de froid.

Et malgré toutes les objurations du seigneur, désolé de la dureté de sa femme, saint Maëc refusa d'accepter rien de plus. Il vida silencieusement son écuelle, grignota sa croûte, gagna la grange, et, ayant prié Dieu à genoux, il s'endormit du sommeil des bienheureux.

A suivre...

D'après Louis Le Guennec

Digoll Sant Maeg

Gwechall-gozh e veze kustum sent ar baradoz da ziskenn ur wech bep seizh vloaz d'ober un tamm tro war an douar. Pep hini ac'h ae d'ober ur weladenn e parrezioù a veze gouestlet dezhañ abalamour da c'houzout hag-eñ ne oa ket deut an dud do vézañ diseblant en e veurzh. Evelse e ouie penaos e labourer ar veleien heg ar c'hristenien all, gwelout a rae pehini a oa war en hent fall ha pehini a verite lore. Goude-se, distro en neñv, e rentae kont d'an Aotrou Doue eus stad an traou war ar bed.

Evelse e teuas Sant Maeg un deiz d'ober un dro en e barrez. Gwelout a reas, gant keuz, e oa a dra - sur o tivrudañ, klevout a reas, zoken e oa kaoz da lakaat Sant Per d'ober e labour dre ma seblante hemañ, an abostol kentañ, bezañ barrekoc'h. Aeset gantañ adc'hwezhañ glaouenn dister an eneoù gant un nebeut grasoù ha kalz a boan e soñjas goude mont da improuiñ kalon an dud ha, pa oa an noz o tiskenn e n'em bresañtas, gwisket evel ur manac'h kozh e toull dor ur maner evit kavout da lojañ.

- Antreit, antreit lavaras diouzhtu an aotrou dezhañ. Lojet vefoc'h evel just, boued a vo roet deoc'h ha kousket a rafoc'h en ur gwele-pluñv. En noz - mañ e c'hwezh an avel deus tu al "lev - drez", gwasañ - se évit ar paour - kaezh ne c'hello n'em astenn nemet e liñsel

an alc'hweder. Da c'hortorz koan, deuit da dommañ er gegin.

Azetet dirak an oaled leun a bodoù-fer, a gastolorennoù, c'hwezh vat o tont dioute, ar manac'h hag an aotrou a oa o kaozeal trañkill pa c'hoarvezhas an itron a-greiz-holl :

"Petra foultr emezi a sinifi an trede asied a welañ war en daol - mañ ? Daoust hag-eñ ho pefe c'hoant da lezel debriñ ganeomp ar c'habussin louz a welañ amañ azezet evel er gêr ?

- Perak ne vefe ket, va gwreg ? a respontas an aotrou. Doue a c'houlenn e vefe graet aluzenn. Ha daoust hag eñ ne blij ket d'an Tad pa vez digemeret brav ar re a zo en em roet dezhañ ?

- Gouzout a ouzoc'h ne c'hellañ ket añduriñ ar menec'h a respontas ar plac'h c'hwerv. A du ez on gant hor gwerzioù kozh pere a assur n'eus ket gwasoc'h gwalenn evito war an douar goude ar vosenn, ar gernez hag ar brezel. Se zo kaoz, ne zeuio ket ar c'hougouleg divalav - mañ amañ ouzh taol. N'eus nemet debriñ er gegin ! Un bannac'h soubenn, un tamm bara segal a raio pred a - walc'h evitañ hag a zivenno anezhañ ouzh ar pec'hed - kov.

Ne soñjit ket, manac'h, emañ at gwirioez ganin ?

- Moarvat, Itron, a respontas sioul Sant Maeg. Ober a ran gant nebeut. Kinnig a galon vat : au dra - se ni gont.

- Klevout a ran ivez, a lavaras c'hoazh d'he gwazh ho peus goulennet gant Rosaik lakaat al liñselioù war gwele ar gambr c'hlas abalamour da reiñ da gousket d'ar feneant-mañ. M'eus ket c'hoant e vefe labeet va lien dilikat a Gallak gant e dreid louz. War foenn al loch e c'hello diroc'hall koulz hag er gêr. Arabat lezel ar c'hlaskerien bara - se da gemer gizioù fall ; barrek e vefent da zebriñ deomp hor peadra hag ar maner a zeufe da vezañ o ostalleri.

- Mil vat ' velhent, Itron a respontas ar zant. Bennozh Doue evit ar soubenn hag ar foenn. Gant m'ho po atav kement-se ! Evelse ne varfoc'h ket gant an naon nag ar yenienn.

Kaer en deus bet an aotrou sevel e vouezh, dipitet o welout e wreg ken kriz, Sant Maeg a nec'has kemer netra muioc'h. Riñsañ a reas e skudell, sioul, krignat a reas e c'hreunenn vara, mont a reas d'al loch hag eno, goude bezañ pedet an Aotrou Doue war pennoù e zaoulin, e n'em astennas da gousket, dinec'h.

N'eo ket echu...

p. 17

CAMP MULTISPORTS 7 - 12 ANS :

Du 10 juillet au 28 août au Terrain des sports de Plouégat-Guerrand.

Toujours dirigés par Fred et son équipe, les enfants ont dans ce camp la possibilité de pratiquer des sports variés tels que le VTT, le canoé, le tir à l'arc, l'escrime, la randonnée etc...

Les familles peuvent les inscrire à la semaine et trois semaines maximum.

Le coût est de 900 F la semaine pour les enfants de Garlan, et de 1100 F pour les enfants des communes non adhérentes.

CAMP MULTISPORTS 13 - 15 ANS :

Du 10 juillet au 31 juillet au Terrain des sports de Plouégat-Guerrand.

Dirigés par Stéphane et son équipe, les jeunes ont également, dans ce camp, la possibilité de pratiquer ces sports tels que le VTT, le canoé, le tir à l'arc, l'escrime, la randonnée, baptême de plongée etc...

Les familles peuvent les inscrire à la semaine et trois semaines maximum.

Le coût est de 950 F la semaine pour les jeunes de Garlan, et de 1200 F pour les jeunes des communes non adhérentes.



VACANCES ULAMIR

- ☐ Centre aéré
- ☐ Camps
- ☐ Chantier
- ☐ Séjours

CAMP CHANTIER 14 - 17 ANS :

Du 8 août au 27 août au terrain de camping de la Base du Douron

Les jeunes ont dans ce camp chantier quatre demi-journées de débroussaillage de sentiers, de nettoyage de rivières etc... L'après-midi laisse place à la pratique de sports variés tels que le VTT, le canoé, le tir à l'arc, l'escrime, la randonnée etc... Toutes leurs suggestions étant bien sûr prises en compte.

Les familles peuvent les inscrire à la semaine et trois semaines maximum.

Le coût est de 800 F la semaine pour les jeunes de Garlan, et de 900 F pour les jeunes des communes non adhérentes.

SÉJOUR 6 - 12 ANS : Du 8 juillet au 28 juillet et du 3 août au 23 août à la Base du Douron dans un hébergement en dur.

A partir d'un thème commun, les enfants bâtiront leur séjour pour une meilleure compréhension du monde qui les entoure.

L'inscription se fait pour 3 semaines.



Le coût est de 3500 F pour les enfants de Garlan et de 3900 F pour les communes non adhérentes.

CENTRE AÉRÉ : 3 - 11 ANS :

Le centre aéré débute plus tôt cette année : le 7 juillet. Ouvert tous les jours du lundi au vendredi.

Les enfants seront pris en charge par du personnel qualifié.

Excursions, jeux divers, plage, seront au programme.

Le coût est de 65F la journée pour Garlan et de 75F pour les communes non adhérentes.

Une garderie est mise en place tous les jours de 7H30 à 9H et de 18H à 19H
coût : 5F la demi-heure et 10F l'heure.

TRÉGOR TONIC à GUIMAËC

Animations sportives de 14 à 94 ans encadrées
par un éducateur sportif avec prêt du matériel.

20F, la séance de 2 heures.

DATE	THEME	HEURE	LIEU
Lundi 11	"Rencontre avec les Amis d'Icare", ornithologie Arc	14 ^h - 16 ^h 30 17 ^h - 19 ^h	MAIRIE DE PLESTIN TERRAIN DE FOOT
Mardi 12	Tennis Escalade	10 ^h - 12 ^h 16 ^h - 18 ^h	TERRAIN DE TENNIS POINTE DE BEG AN FRY
Mercredi 13	Randonnée pédestre sur le sentier côtier	20 ^h - 22 ^h	CAMPING DE ST-JEAN
Jeudi 14	Tennis	10 ^h - 12 ^h	TERRAIN DE TENNIS
Vendredi 15	Kayak de mer	10 ^h - 12 ^h	PLAGE DE ST-JEAN-DU-DOIGT
Samedi 16	Badminton	10 ^h - 12 ^h	SALLE DE SPORT
Lundi 18	"Au fil de l'eau", découverte de la rivière Arc	9 ^h 30 - 12 ^h 17 ^h - 19 ^h	BASE D'ACCUEIL DU DOURON TERRAIN DE FOOT
Mardi 19	Tennis Escalade	10 ^h - 12 ^h 10 ^h - 12 ^h	TERRAIN DE TENNIS POINTE DE BEG AN FRY
Mercredi 20	Badminton	14 ^h - 16 ^h	SALLE DE SPORT
Jeudi 21	Tennis Arc	10 ^h - 12 ^h 14 ^h 30-16 ^h 30	TERRAIN DE TENNIS TERRAIN DE FOOT
Vendredi 22	Tournoi multisports	14 ^h	TERRAIN DE FOOT
Samedi 23	Kayak de mer	17 ^h - 19 ^h	PLAGE DE ST-JEAN-DU-DOIGT
Lundi 25	"Sur les traces des douaniers" Randonnée pédestre sur le sentier côtier Tennis Arc	9 ^h 30 - 12 ^h 10 ^h - 12 ^h 17 ^h 30-19 ^h 30	PLAGE DE POUL RODOU TERRAIN DE TENNIS TERRAIN DE FOOT
Mercredi 27	Tennis Escalade	10 ^h - 12 ^h 17 ^h - 19 ^h	TERRAIN DE TENNIS POINTE DE BEG AN FRY
Jeudi 28	Kayak Pêche à pied	10 ^h - 12 ^h 15 ^h - 18 ^h 30	PLAGE DE ST-JEAN-DU-DOIGT MAIRIE DE LOCCUIREC
Vendredi 29	Tennis	10 ^h - 12 ^h	TERRAIN DE TENNIS
Samedi 30	Badminton Arc	14 ^h - 16 ^h 16 ^h 30-18 ^h 30	SALLE DE SPORT TERRAIN DE FOOT



CALENDRIER 2ème semestre 94

9 juillet : Fest-Noz

17 juillet : Course de Karting

A partir du 18 juillet :

Les lundis de trobodec : 19H devant le musée des vieux outils :

- Dégustation de crêpes et cidre.
- Départ pour sentier côtier, la pointe de Beg An Fry
- Retour au musée pour contes et légendes du Trégor.

du 22 juillet au 19 août : Salon d'été des peintres de Guimaëc.

23 juillet : Concert à l'église

31 juillet : Fête de la terre à Poul Rodou

6 août : Moules-Frites à l'école.

14 août : Fête des moissonneurs à Poul Rodou.

15 août : Fête champêtre à Trobodec.

4 septembre : Pardon de N.D des joles.